



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

graffiti

Question écrite n° 112215

Texte de la question

M. François Rochebloine souhaite faire part à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de ses interrogations face aux moyens mis en oeuvre contre la multiplication des tags et des graffitis constatés indistinctement sur les édifices publics et l'ensemble des biens privés de nos villes. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si ce type de dégradations volontaires continue d'augmenter et si une estimation annuelle des coûts engendrés (nettoyage) pour l'État, la SNCF et plus largement l'ensemble des collectivités territoriales, a été réalisée ces dernières années. Il le remercie de bien vouloir lui préciser par ailleurs quels moyens de lutte ont été déployés pour combattre ces incivilités.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112215

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12640